

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2020

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction, à partir des éléments d'un dossier remis au candidat, d'une note faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse de l'intéressé.

Durée : 4 heures
Coefficient : 3

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraph.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 38 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Ingénieur territorial, vous êtes directeur des services techniques de la ville d'INGEVILLE, comptant 50 000 habitants et ville-centre d'une communauté d'agglomération.

Dans un premier temps, le Maire vous demande, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la ville intelligente.

12 points

Dans un deuxième temps, vous établirez un ensemble de propositions opérationnelles proposant une méthodologie pour permettre une transition vers la ville intelligente.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

8 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Villes intelligentes. Tous concernés, du village à la métropole » (extrait) - *Cerema* - mai 2018 - 4 pages
- Document 2 :** « Introduction : pourquoi la ville intelligente ? » (extraits) - *smartgrids/Commission de Régulation de l'Energie* - 14 février 2012 - 4 pages
- Document 3 :** « La smart city, une ville intelligente » - *Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var* - octobre 2017 - 4 pages
- Document 4 :** « Smart city : les clés de la ville intelligente » - *lagazette.fr* - 23 novembre 2018 - 2 pages
- Document 5 :** « Le numérique pour se prémunir des risques d'inondations » - *villeintelligente-mag.fr* - 26 février 2018 - 2 pages
- Document 6 :** « Smart city : vers quelle gestion intelligente des déchets ? » - *les-smartgrids.fr* - 16 mai 2018 - 3 pages
- Document 7 :** « Les marchés publics présentent-ils des points bloquants pour la ville intelligente ? » - *techni.Cités* - mai 2016 - 2 pages
- Document 8 :** « OnDijon, la smart city est en marche : piloter l'espace public » - *les-smartgrids.fr* - 13 mai 2019 - 3 pages
- Document 9 :** « Rendre la mobilité sobre et écologique. Aménager l'espace public. Concevoir des bâtiments évolutifs. Connecter les bâtiments avec et pour les usagers » - *Caisse des dépôts* - novembre 2016 - 4 pages
- Document 10 :** « Rendre la ville intelligente permet de faire des économies » - *lagazette.fr* - 14 juin 2019 - 3 pages
- Document 11 :** « Les promesses à double tranchant de la ville intelligente » - *lagazette.fr* - 8 février 2017 - 5 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.